PCDR
VILLE DE LIMBOURG

PARTIE 4 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Lierneux, version septembre 2024

LACASSE-MONFORT sprl
Petit Sart, 26
4990 Lierneux
t +32 80 41 86 81 ou +32 80 28 08 77
e vl@sml-ingenieurs.eu ou cr@sml-ingenieurs.eu

Sommaire

A Elaboration de la stratégie 3
1. Construction de la stratégie avec la CLDR 3
2. Prise en compte du développement durable 3
3. Prise en compte des stratégies communales et supracommunales 13
4. La stratégie de développement 14
B Présentation de la stratégie et des objectifs de développement 15
C Tableau général des indicateurs 32

A Elaboration de la stratégie

1. Construction de la stratégie avec la CLDR

L'ébauche de stratégie s'est basée sur l'ensemble des informations à disposition en particulier les consultations des Citoyens. Une 1ère version a été présentée lors de la 2ème réunion de CLDR, en lien avec le listing « brut » des projets. 5 objectifs de développement précisés par 12 objectifs opérationnels ont été proposés. Sur cette base, 5 groupes de travail thématiques ont eu lieu afin de trier ce listing et de vérifier l'adéquation des projets avec chacun des objectifs de la proposition de stratégie.

Ensuite, le listing de projets trié par la CLDR a été affiné par des expertises internes à la Ville (administration et collège). Cela a conduit l'auteur à modifier les objectifs opérationnels concernant l'environnement.

La CLDR a validé la stratégie adaptée lors de sa 3ème réunion (du 5 juillet 2023), concomitamment au catalogue de projets, afin que ceux-ci soient cohérents entre eux.

Finalement, cette stratégie est composée de 5 objectifs de développement expliqués par 11 objectifs opérationnels.

2. Prise en compte du développement durable

2.1 Introduction

Selon le Décret relatif au développement rural du 11/04/2014 (article2, §2), « dans le cadre de son opération de développement rural, la commune s'inscrit dans le développement durable tel que défini par le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable. »

D'autre part, selon l'Arrêté portant exécution du précédent Décret, (article 11), « chaque partie du PCDR fait l'objet d'une évaluation du respect des principes directeurs du développement durable, à savoir l'efficience, la résilience et la suffisance, tels que définis à l'article 4 du décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable. »

Dès lors, la stratégie du présent PCDR a été évaluée à travers les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) repris par la SWDD.

Logo	Signification	Logo	Signification
	Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
	Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge		Etablir des modes de consommation et de production durables
	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie		Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercusssions
	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau		Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, et à un coût abordable		Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		

Une attention particulière a été portée à la prise en compte du développement durable lors de l'élaboration de la stratégie du PCDR de la Ville de Limbourg. En effet, la CLDR du 7 décembre 2022 a été consacrée aux discussions et à la construction de la stratégie du PCDR. Comme le montre l'ébauche de stratégie reprise ci-dessous, les piliers du développement durable constituaient délibérément la pierre angulaire de la stratégie élaborée avec la CLDR.

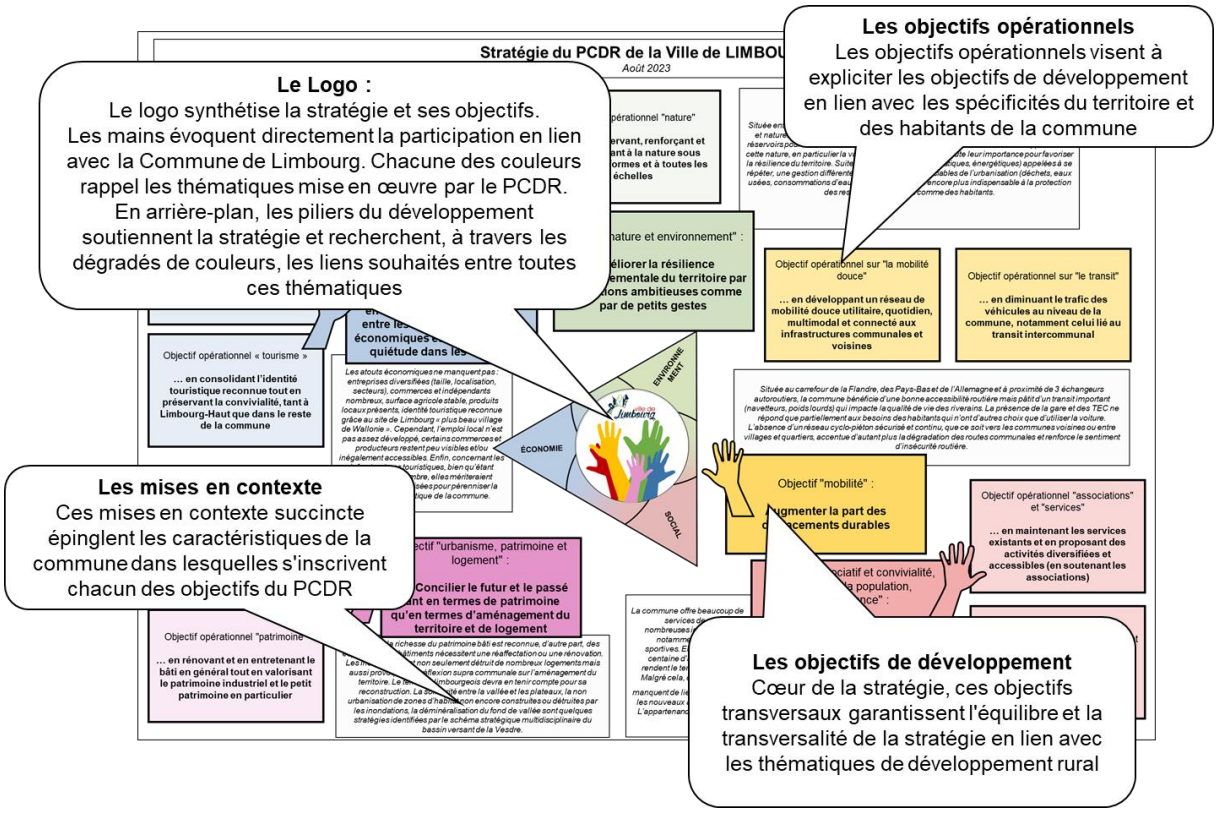

2.2 Méthodologie d'intégration du développement durable

Le processus spécifique de l'opération de développement rural permet de s'inscrire « naturellement » dans le cadre du développement durable e de ses principes directeurs que sont l'efficience, la résilience et la suffisance.

En effet, lors de l'étude de la commune (partie 1), les thématiques étudiées englobent les dimensions économique, sociale, d'aménagement du territoire, environnementale, énergétique et de mobilité. Ces thématiques sont analysées au regard de plusieurs références stratégiques (notamment les structures supra communales) et géographiques (communes voisines, Province, Région…). L'impact des actions communales est donc comparé au niveau supra communal pour chacune des politiques sectorielles. On peut citer notamment, l'énergie, le développement durable et la mobilité.

La Partie 2, dédiée aux résultats de la consultation de la population, intègre pleinement la notion de développement durable en veillant à un équilibre et une transversalité des thématiques abordées. Les échanges menés avec les personnes ressources et les Groupes de Travail (GT) mis en place ont permis d'inclure des dimensions variées telles que le social, la jeunesse, l'enseignement, l'enfance, l'histoire et la culture, le tourisme, l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'énergie, la mobilité et l'économie. Cette approche globale garantit que les préoccupations environnementales, sociales et économiques soient prises en compte de manière cohérente et concertée. Particulièrement dynamique durant l'ODR, la CLDR a créé 3 GT diversifiés qui ont chacun réalisé concrètement plusieurs actions :: l'un dans la thématique environnementale (inventaire du GT « mares »), l'un dans la thématique économique (dimanche des créateurs et producteurs par le GT « produits locaux ») et le dernier dans la thématique mobilité (participation à la création de la carte des points nœuds pédestres de l'arrondissement de Verviers).

Le diagnostic partagé (partie 3) permet de définir les synergies (spécifiques à chaque commune) entre les thématiques et ainsi de montrer les transversalités à l'œuvre sur le territoire et les liens privilégiés avec d'autres territoires. À Limbourg, le contexte particulier post inondations a impliqué des synergies à tous les niveaux afin de tenir compte de ce risque dans tous les thèmes.

La stratégie (partie 4), par définition, permet de respecter le principe d'intégration verticale entre les stratégies. Il s'agit de s'assurer de la cohérence entre toutes les stratégies communales et supracommunales. De manière spécifique, nous avons étudié le lien de manière systématique avec le SDC[1] (1995), le PST[2] (2019-2023), le LEM[3] (2016) et le GAL[4] (2023), ainsi qu'avec tous les plans wallons en vigueur au moment de l'élaboration de la stratégie.

Au niveau des projets (partie 5), la définition des fiches projets permet d'évaluer chaque aspect de chaque projet des lots 1 et 2 au regard du développement durable. C'est donc une attention permanente lors des réflexions de la CLDR et des Groupes de travail.

Ainsi, chaque partie du PCDR s'inscrit dans la philosophie du développement durable.

Le Décret relatif au développement rural précise également que le PCDR doit « intégrer dans sa démarche les éléments prioritaires suivants, à savoir :

1. le souci de préserver les intérêts des générations futures,
2. l'intégration harmonieuse des enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, énergétiques et de mobilité,
3. la participation la plus large des acteurs,
4. la mise en cohérence des politiques sectorielles dans un projet de territoire et une meilleure articulation entre acteurs de terrain actifs en matière de développement rural,
5. la solidarité avec les autres territoires,
6. l'évaluation permanente. »

On a déjà évoqué le respect des points 2, 4 et 5 ci-avant.

Le PCDR de Limbourg a particulièrement pris en compte l'intérêt des générations futures dans le cadre de sa réflexion sur la reconstruction post inondation et l'aménagement des espaces de convivialité. Il ne s'agit pas de refaire les installations détruites à l'identique mais de réfléchir à des localisations plus sûres et à des aménagements plus respectueux de l'environnement.

La participation des acteurs est l'essence même d'une opération de développement durable. À Limbourg, en plus de l'ensemble des citoyens (jeunes, aînés, écoliers, villageois, bénéficiaires du CPAS…), différents acteurs ont apporté leur expertise, leur expérience et leur connaissance. On peut citer le personnel communal, le SPW ARNE DDR, les asbl, l'entreprise Corman, le commissaire de police, le GAL, le contrat de rivière Vesdre, la maison du tourisme, les producteurs locaux. Afin de toucher un maximum d'habitants, ceux-ci ont été consultés par

[1] Schéma de Développement Communal
[2] Plan Stratégique Transversal
[3] Liège Europe Métropole : stratégie à l'échelle de l'arrondissement de Verviers
[4] Groupe d'Action Locale : stratégie à l'échelle des 8 communes d'Aubel, de Herve, Limbourg, d'Olne, de Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt

les info-consultations « traditionnelles » en réunion et sur la plateforme citoyenne de la FRW mais aussi, sur le marché de Dolhain et lors de balades conviviales dans chaque village.

Enfin, à travers 3 séries d'indicateurs obligatoires, le PCDR fait l'objet d'une évaluation permanente de sa stratégie et de ses projets.

2.3 Evaluation spécifique de la stratégie du PCDR selon les 17 Objectifs de Développement Durable

Objectifs de Développement Durable	Intitulé	Justification	Prise en compte
ODD1 	Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Si la stratégie du PCDR de Limbourg ne formalise pas l'aspect de pauvreté, certains de ses objectifs opérationnels permettent de réduire les inégalités sociales : par exemple en diversifiant l'accès aux services. A noter la présence d'un PCS très actif (3ème édition) et d'un taxi social accessible à tous, en plus des services du CPAS (aides générales, aides pour l'énergie, guidance budgétaire…).	Partielle « Partout dans le monde », difficile à prendre en compte
ODD2 	Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	La diversification de l'agriculture locale est précisément prise en compte dans l'objectif « économie ». Le GT « producteurs locaux » actifs durant l'ODR a permis de les valoriser. A noter l'inauguration de la cantine à l'école communale de Goé qui promeut une alimentation saine et chaude pour les écoliers et la participation au RATaV.	Partielle « Eliminer la faim », difficile à prendre en compte
ODD3 	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge	Si la stratégie du PCDR de Limbourg ne formalise pas spécifiquement ces aspects, certains de ses objectifs opérationnels permettent indirectement d'améliorer la santé et surtout le bien-être de ses habitants. On peut citer la diversification du logement, l'amélioration de la mobilité quotidienne, la sensibilisation environnementale et la convivialité. A noter : l'offre sportive est diversifiée, de nombreuses initiatives en faveur de la santé sont soutenues par la Ville et les asbl, après les inondations, un soutien psychologique a été proposé à la population, des défibrillateurs sont répartis sur la commune.	Oui
ODD4 	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Cet objectif n'est pas pris en compte spécifiquement par la stratégie car la Ville a peu de maitrise sur l'éducation. A noter, l'organisation d'un salon de l'emploi pendant la durée de l'ODR.	Non

ODD5 	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles	Cet objectif n'est pas pris en compte en tant que tel. Cependant, on peut souligner la volonté d'inclure « tous » les habitants et donc les femmes au même titre que les hommes.	Partielle
ODD6 	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	Cet objectif n'est pas pris en compte spécifiquement par la stratégie puisque ces services sont performants sur la commune. A noter que la Ville fait partie du Contrat de Rivière Vesdre et participe à ses actions.	Non
ODD7 	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	L'énergie est un objectif opérationnel à part entière qui promeut des projets participatifs. A noter que la Ville vient de finaliser son PAEDC.	Oui
ODD8 	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Cet objectif est pleinement pris en compte dans l'objectif « économie » et via le GT déjà existant et actif « produits locaux ». A noter, l'organisation d'un salon de l'emploi pendant la durée de l'ODR.	Oui
ODD9 	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	Cet objectif est pris en compte dans tous les objectifs puisque ceux-ci cherchent à améliorer et reconstruire un certain nombre d'infrastructures : de mobilité, de logements, de convivialité…	Partielle « promouvoir une industrialisation », difficile à prendre en compte dans un PCDR
ODD10 	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Cet objectif n'est pas pris en compte spécifiquement par la stratégie. Cependant, l'accent sur la mixité sociale, l'accessibilité au logement, aux services et à l'emploi permet de réduire les inégalités socio-économiques au sein du territoire communal.	Partielle « d'un pays à l'autre », difficile à prendre en compte dans un contexte locale
ODD11 	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	Cet objectif est pris en compte puisque les services communaux et intercommunaux assurent tous les services de base liés à l'urbanisation (déchets, équipements divers…). La stratégie prend en compte spécifiquement les services via un objectif opérationnel ainsi que par certains aspects liés à l'énergie, au logement public, à la mobilité active… Par ailleurs, l'objectif de convivialité vise à participer à la reconstruction des berges de la Vesdre de manière résiliente, notamment en les revégétalisant.	Oui

ODD12 	Etablir des modes de consommation et de production durables	Cet objectif est pris en compte dans toute la stratégie : la production et/ou la consommation du territoire (pour l'habitat), de l'énergie, des produits locaux, de la mobilité, des ressources agricoles… sont envisagées pour trouver un équilibre entre les besoins et les ressources. Le PCDR dans ses objectifs économie et convivialité permettra de soutenir une donnerie, un repair café et/ou d'autres initiatives de « transition ».	Oui
ODD13 	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	La lutte contre les changements climatiques apparait dans les objectifs liés à la mobilité (active et alternative) et à l'environnement. Les inondations de 2021 ayant eu lieu au début de l'Opération de Développement Rural, cet aspect a été pris en compte tout au long du processus, et apparait clairement dans la stratégie. A noter que la Ville vient de finaliser son PAEDC.	Oui
ODD14 	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	Cet objectif n'est pas pris en compte puisque la Commune de Limbourg n'a pas de liens directs avec les océans. A noter cependant que la Ville fait partie du Contrat de Rivière Vesdre et participe à ses actions	Non car non concerné
ODD15 	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Cet objectif est pris en compte principalement grâce à l'objectif lié à l'environnement mais aussi via celui lié à l'agriculture locale et à la convivialité (végétalisation des espaces publics).	Partielle « lutter contre la désertification » ne concerne pas le territoire
ODD16 	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	L'objectif opérationnel d'offrir des services diversifiés et accessibles participe à cet ODD. A noter que le futur pôle administratif communal va accueillir la justice de paix (comme c'était le cas avant les inondations), de nombreux organes participatifs existent sur la commune.	Partielle « sociétés pacifiques », difficile à prendre en compte

ODD17 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	De nombreux partenariats locaux et régionaux permettent de mener des actions en termes de mobilité, d'environnement, d'économie…	Partielle « Partenariat mondial » difficile à prendre en compte

Pour chacun des 5 objectifs du présent PCDR, une côte entre 0 et 5 est attribuée pour savoir dans quelle mesure cet objectif répond aux 17 objectifs wallons. Cette évaluation se traduit graphiquement sous forme de radars. Cela permet de visualiser rapidement que les objectifs « convivialité », « environnement » et « logement » répondent particulièrement à la SWDD.



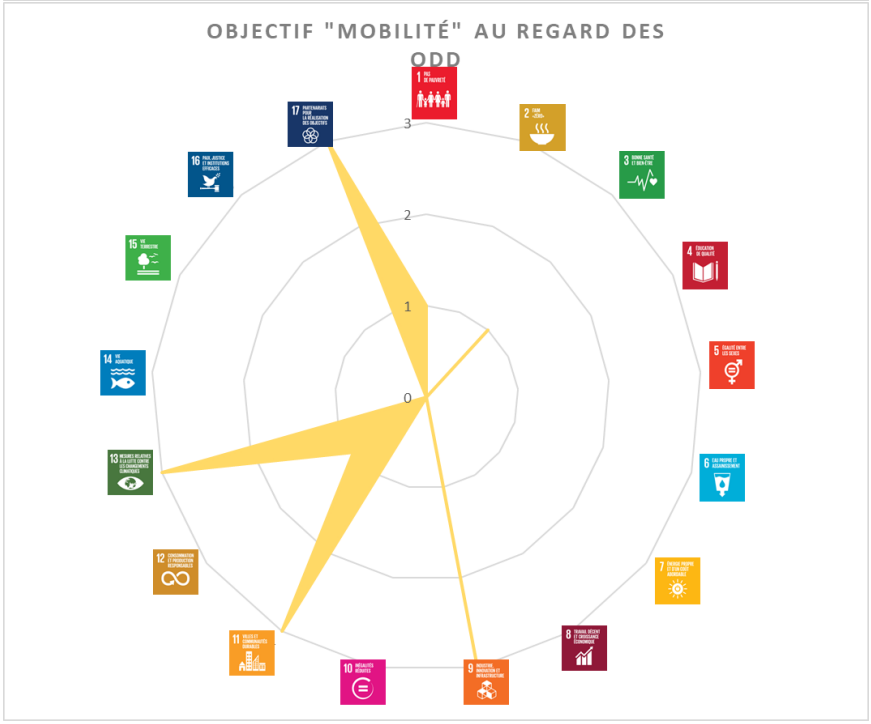

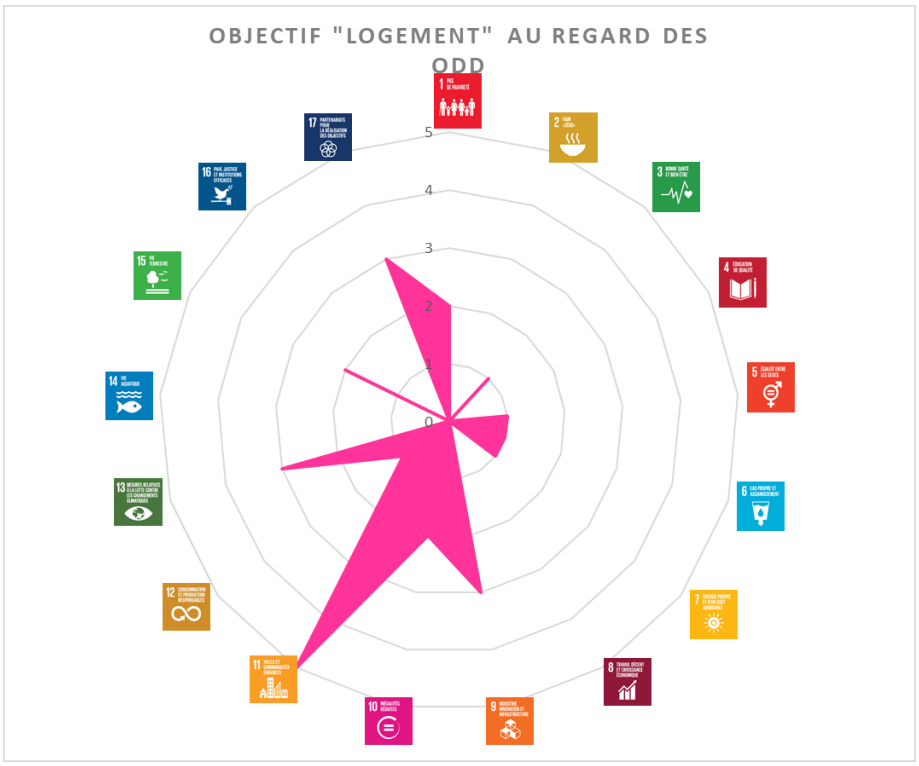
OBJECTIF "LOGEMENT" AU REGARD DES ODD
5
4
3
2
1
0

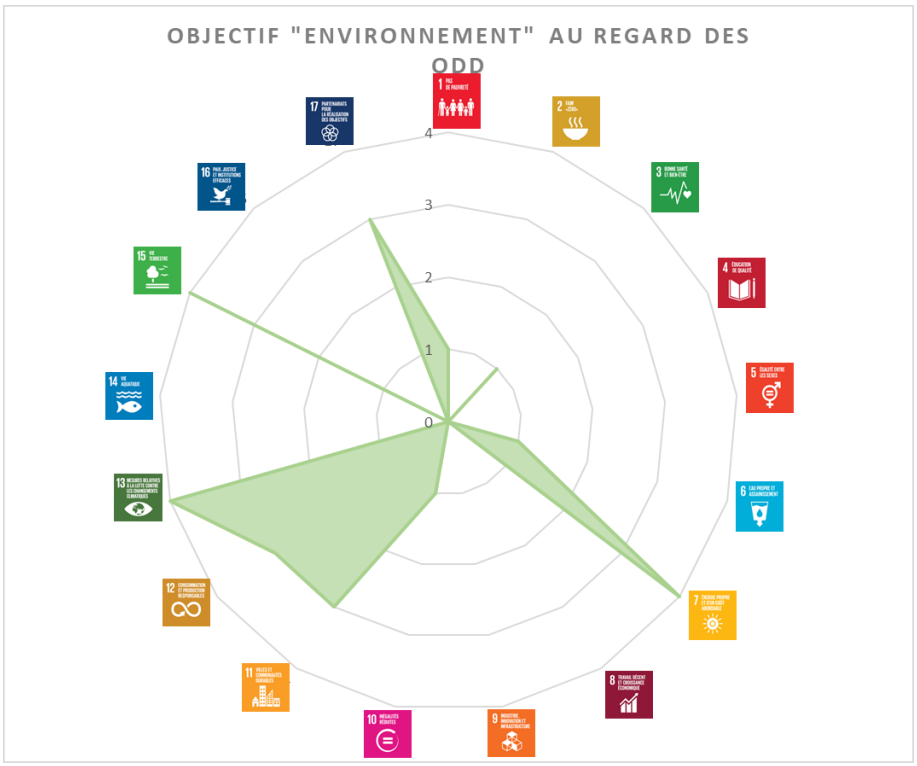
OBJECTIF "ENVIRONNEMENT" AU REGARD DES ODD
4
3
2
1
0



En conclusion, la stratégie du Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Limbourg a fait l'objet d'une attention particulière vis-à-vis du développement durable. L'évaluation réalisée confirme que la stratégie est imprégnée des différentes dimensions économique, sociale, environnementale et démocratique du développement durable. Les faiblesses relevées concernent le caractère plutôt local de la stratégie ainsi que sa position géographique non côtière. La CLDR, par sa connaissance des autres stratégies et/ou acteurs communaux a choisi de leur laisser gérer leurs thématiques pour se focaliser sur d'autres thèmes (à l'image de l'alimentation par exemple). La complémentarité entre les différentes et nombreuses commissions participatives est clairement recherchée.

Synthèse de la prise en compte du développement durable dans la stratégie du PCDR de Limbourg

Le graphique ci-après montre la superposition de chacun des radars par objectif.

A la lecture du résultat, mise à part les ODD 4 (éducation) et 14 (ressources marines), on constate que tous les autres ODD sont rencontrés par la stratégie du PCDR de Limbourg.

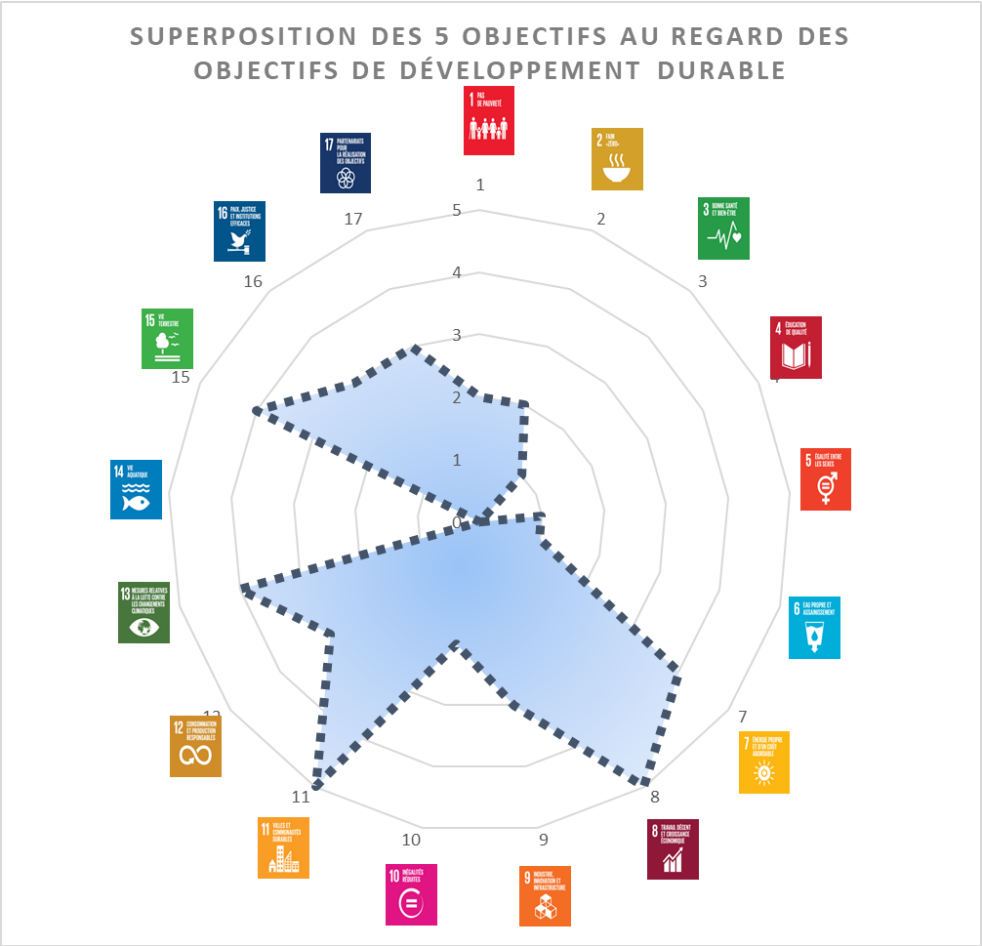

3. Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

Bien que le lien avec les autres plans et programmes à l'échelle locale et/ou supracommunale ne soit réglementairement demandé qu'au niveau des fiches projets, il a semblé pertinent de faire ce lien au niveau de la stratégie. En effet, cela permet d'avoir une vision d'ensemble et des correspondances globales entre les différentes stratégies et leurs objectifs respectifs.

Le lien a été étudié de manière systématique entre les objectifs des stratégies particulières que sont le **SDC**[5] (1995), le **PST**[6] (2019-2023), le **LEM**[7] (2016) et le **GAL**[8] (2023), dont les stratégies sont présentées dans la partie 1.

De manière plus ponctuelle, la cohérence avec **les plans wallons** a été vérifié pour des thématiques précises et cette synergie est simplement indiquée.

Vu le processus actuel de révision et d'adoption du **Schéma de Développement du Territoire** (2023), celui-ci a été également mis en relation les objectifs principaux du PCDR.

[5] Schéma de Développement Communal
[6] Plan Stratégique Transversal
[7] Liège Europe Métropole : stratégie à l'échelle de l'arrondissement de Verviers
[8] Groupe d'Action Locale : stratégie à l'échelle des 8 communes d'Aubel, de Herve, Limbourg, d'Olne, de Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt

4. La stratégie de développement

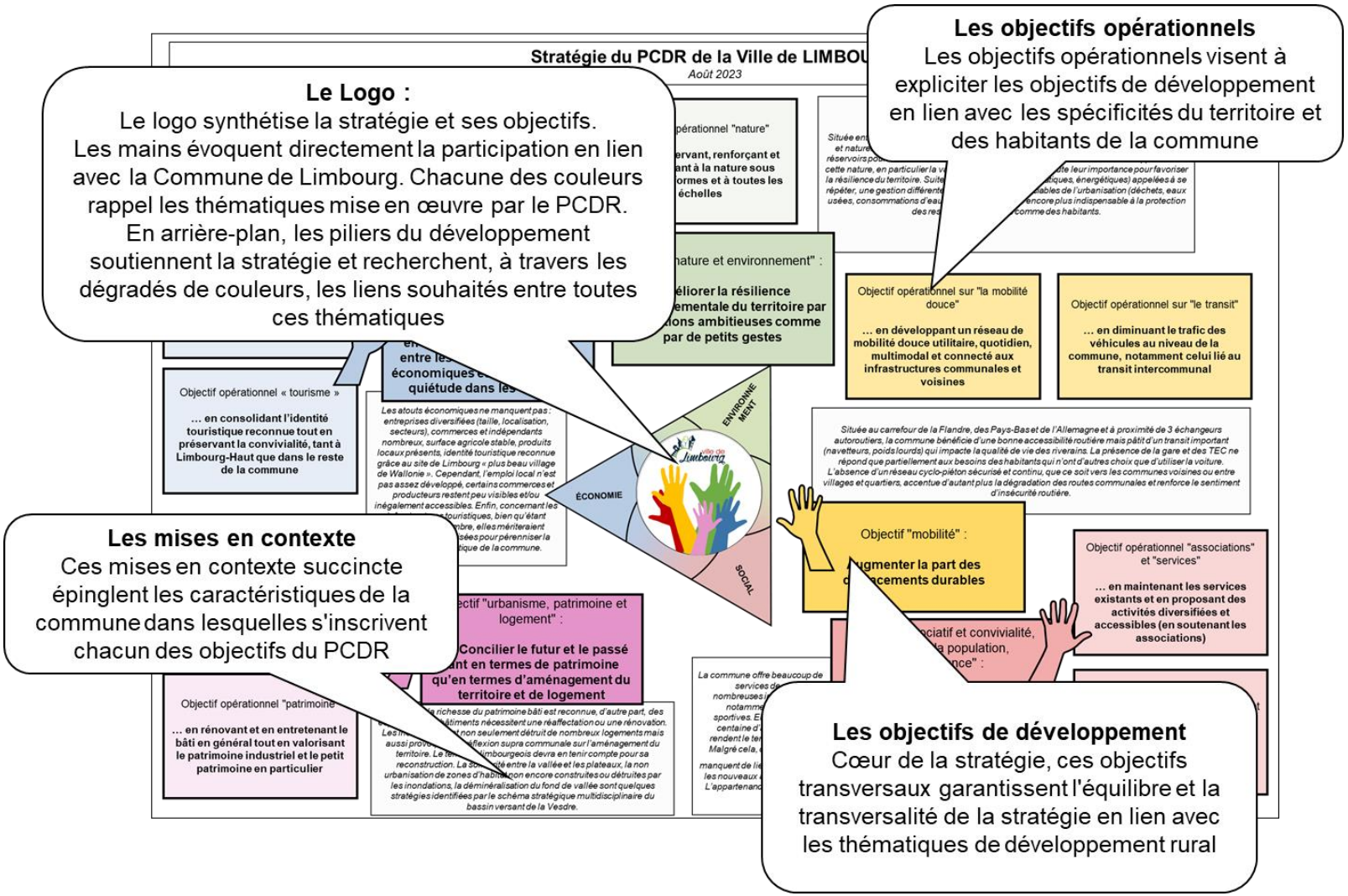

Stratégie du PCDR de la Ville de LIMBOURG

Août 2023

Objectif opérationnel « ZAE et commerces »

… en favorisant la pérennisation et/ou l'implantation d'entreprises pourvoyeuses d'emploi, diversifiées et non délocalisables

Objectif opérationnel "énergie"

… en développant des projets participatifs de production d'énergie renouvelable

Objectif opérationnel "nature"

… en préservant, renforçant et sensibilisant à la nature sous toutes ses formes et à toutes les échelles

Située entre Fagnes et Pays de Herve, le territoire présente une grande richesse paysagère et naturelle. Il bénéficie également de nombreux endroits qui sont ou pourraient être des réservoirs pour la biodiversité. Suite aux inondations, la préservation et le développement de cette nature, en particulier la vallée de la Vesdre, ont pris toute leur importance pour favoriser la résilience du territoire. Suite aux récentes crises (climatiques, énergétiques) appelées à se répéter, une gestion différente des nuisances indissociables de l'urbanisation (déchets, eaux usées, consommations d'eau et d'énergie) s'avère encore plus indispensable à la protection des ressources naturelles comme des habitants.

Objectif opérationnel « agriculture »

… en soutenant les agriculteurs et la diversification agricole

Objectif « commerce, emploi local et entrepreneuriat, tourisme, agriculture »

Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages

Objectif "nature et environnement" :

Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes

Objectif opérationnel sur "la mobilité douce"

… en développant un réseau de mobilité douce utilitaire, quotidien, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines

Objectif opérationnel sur "le transit"

… en diminuant le trafic des véhicules au niveau de la commune, notamment celui lié au transit intercommunal

Objectif opérationnel « tourisme »

… en consolidant l'identité touristique reconnue tout en préservant la convivialité, tant à Limbourg-Haut que dans le reste de la commune

Les atouts économiques ne manquent pas : entreprises diversifiées (taille, localisation, secteurs), commerces et indépendants nombreux, surface agricole stable, produits locaux présents, identité touristique reconnue grâce au site de Limbourg « plus beau village de Wallonie ». Cependant, l'emploi local n'est pas assez développé, certains commerces et producteurs restent peu visibles et/ou inégalement accessibles. Enfin, concernant les infrastructures touristiques, bien qu'étant présentes en nombre, elles mériteraient souvent d'être finalisées pour pérenniser la dynamique touristique de la commune.

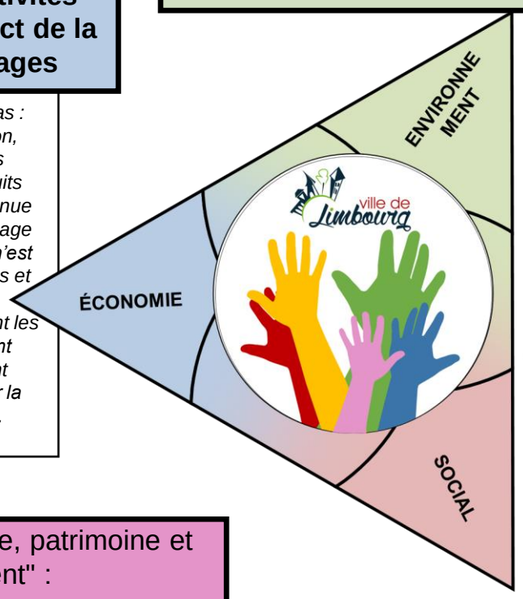

Située au carrefour de la Flandre, des Pays-Bas et de l'Allemagne et à proximité de 3 échangeurs autoroutiers, la commune bénéficie d'une bonne accessibilité routière mais pâtit d'un transit important (navetteurs, poids lourds) qui impacte la qualité de vie des riverains. La présence de la gare et des TEC ne répond que partiellement aux besoins des habitants qui n'ont d'autres choix que d'utiliser la voiture. L'absence d'un réseau cyclo-piéton sécurisé et continu, que ce soit vers les communes voisines ou entre villages et quartiers, accentue d'autant plus la dégradation des routes communales et renforce le sentiment d'insécurité routière.

Objectif "mobilité" :

Augmenter la part des déplacements durables

Objectif opérationnel "associations" et "services"

… en maintenant les services existants et en proposant des activités diversifiées et accessibles (en soutenant les associations)

Objectif opérationnel "aménagement du territoire et logement"

… en répondant aux besoins en logements spécifiques des Limbourgeois, tout en s'intégrant dans la « Stratégie résiliente de la vallée de la Vesdre »

Objectif "urbanisme, patrimoine et logement" :

(Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement

D'une part, la richesse du patrimoine bâti est reconnue, d'autre part, des espaces et des bâtiments nécessitent une réaffectation ou une rénovation. Les inondations ont non seulement détruit de nombreux logements mais aussi provoqué une réflexion supra communale sur l'aménagement du territoire. Le territoire limbourgeois devra en tenir compte pour sa reconstruction. La solidarité entre la vallée et les plateaux, la non urbanisation de zones d'habitat non encore construites ou détruites par les inondations, la déminéralisation du fond de vallée sont quelques stratégies identifiées par le schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre.

Objectif opérationnel "patrimoine"

… en rénovant et en entretenant le bâti en général tout en valorisant le patrimoine industriel et le petit patrimoine en particulier

La commune offre beaucoup de services de qualité, de nombreuses infrastructures, notamment culturelles et sportives. Elle accueille une centaine d'associations qui rendent le territoire convivial. Malgré cela, certains villages manquent de lieu de rencontre, certaines activités (en lien avec la nature, les jeunes, les nouveaux arrivants) pourraient être renforcées et la communication, améliorée. L'appartenance géographique aux 3 frontières et aux structures transcommunales associées est stratégique.

Objectif "associatif et convivialité, services à la population, gouvernance" :

Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines

Objectif opérationnel "participation" et "communication"

… en créant et rénovant des infrastructures de convivialité

B Présentation de la stratégie et des objectifs de développement

Objectifs de développement	Objectifs opérationnels	Piliers du développement durable		
		Environnement	Social	Economie
Objectif « convivialité » Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines	✓ … en maintenant les services existants et en proposant des activités diversifiées et accessibles (en soutenant les associations) ✓… en créant et rénovant des infrastructures de convivialité		X X	 X
Objectif « mobilité » Augmenter la part des déplacements durables	✓… en diminuant le trafic des véhicules au niveau de la commune, notamment celui lié au transit intercommunal ✓… en développant un réseau de mobilité douce utilitaire, quotidien, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines	X X	 X	X
Objectif « logement, aménagement du territoire et patrimoine » (Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement	✓… en répondant aux besoins en logements spécifiques des Limbourgeois, tout en s'intégrant dans la « Stratégie résiliente de la vallée de la Vesdre » ✓… en rénovant et en entretenant le bâti en général tout en valorisant le patrimoine industriel et le petit patrimoine en particulier	X	X X	X X

Objectif « environnement » Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes	✓… en développant des projets participatifs de production d'énergie renouvelable ✓… en préservant, renforçant et sensibilisant à la nature sous toutes ses formes et à toutes les échelles	x x	x x	x
Objectif « économie » Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages	✓… en favorisant la pérennisation et/ou l'implantation d'entreprises pourvoyeuses d'emploi, diversifiées et non délocalisables ✓… en soutenant les agriculteurs et la diversification agricole ✓… en consolidant l'identité touristique reconnue tout en préservant la convivialité, tant à Limbourg-Haut que dans le reste de la commune	 x x	x x	x x x



Objectif « convivialité »

Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines

La convivialité limbourgeoise est reconnue grâce au tissu associatif, culturel et sportif diversifié et aux nombreux événements.L'objectif est de conserver cet atout et de le renforcer afin que tous les habitants se sentent inclus dans la vie communale. Il s'agit de permettre et de donner envie à chacun de pouvoir s'impliquer dans la vie locale, que ce soit à l'échelle du village ou du quartier comme à l'échelle communale. Comme l'ont démontré les inondations, la cohésion sociale est garante de la solidarité et du vivre ensemble et il faut donc tout mettre en œuvre pour la préserver et la favoriser.

… en maintenant les services existants et en proposant des activités diversifiées et accessibles (en soutenant les associations)

Les services sont nombreux, diversifiés et reconnus. Les dégâts dus aux inondations nécessitent de conserver et de reconstruire les nombreux services existants. Ceux-ci sont regroupés à Dolhain et leur accessibilité doit être effective. Il s'agit donc de tenir compte de la mixité sociale et de s'appuyer sur les services existants et la solidarité villageoise pour s'adapter au plus grand nombre.

… en créant et rénovant des infrastructures de convivialité

De nombreux lieux de rencontre existent sur le territoire communal, dont certains d'envergure à l'image du Kursaal et du centre sportif. Cependant, de nombreuses infrastructures ont été détruites en tout ou partie par les inondations, y compris les espaces extérieurs. Il s'agit donc de les repenser, voire de les réorganiser pour certains, les rendre optimum pour le plus grand nombre. Ces espaces tant intérieurs qu'extérieurs sont une des conditions pour que la vie citoyenne puisse continuer à s'exprimer et à s'épanouir le mieux possible.

Effets multiplicateurs attendus

- Renforcement de la mixité au sein de la population
- Amélioration du bien-être de la population
- Maintien de la solidarité
- Meilleure connaissance et utilisation des services existants
- Augmentation de l'attractivité de la commune

Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

- SDC

Promouvoir un développement contrôlé de Limbourg : respecter les spécificités des différents villages et leurs potentialités

Valoriser le centre de Dolhain : affirmer Dolhain comme le centre attractif de l'entité, favoriser la mixité des fonctions

- PST

Utiliser la convivialité comme vecteur d'intégration et de bien-être social : soutenir les sociétés locales, favoriser l'intégration et la convivialité
Offrir un service 5 étoiles aux Citoyens : offrir aux habitants des infrastructures publiques de qualité, être présent pour répondre aux besoins des habitants tout au long de leur vie, faire de Limbourg une SmartCity répondant aux besoins de ses habitants
Offrir un service public de proximité à haute valeur ajoutée : la gestion des ressources humaines, technologiques et financières
Création d'une maison des jeunes

- LEM

Des pôles gares constituent des lieux d'intensité avec une programmation adaptée aux situations urbaines (habitat, hébergement, mobilité, tourisme, services…)

- GAL

Pour une culture populaire et de proximité
Pour une société inclusive et des citoyens engagés

- Synergie avec les plans wallons

Plan de relance : « citoyenneté » et « services » abordées par la déclaration de politique régionale ; « miser sur la jeunesse et les talents des Wallon.ne.s, soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale de chacun.e, garantir une gouvernance participative et innovante » par Get up Wallonia
Plan Genre : la composition de la CLDR est par définition évaluée sous l'angle du genre
Stratégie wallonne du développement durable (n°3) avec notamment « promouvoir des dispositifs de participation citoyenne »

SDT : Axe 3 : Coopération et cohésion
CC4 Créer les conditions favorables à la diversité des activités et à l'adhésion sociale aux projets
CC5 Développer des espaces publics de qualité, conviviaux et sûrs

Evaluation

Indicateurs	**Sources**	**Cibles**
Nombre de locaux partagés par plusieurs asbl et/ou événements	Administration communale asbl	Au moins 4 locaux chaque année
Aménagement d'un lieu de convivialité extérieur	Administration communal	Au moins 3 aménagements dans les 10 ans
Aménagement d'un lieu de convivialité intérieur	Administration communale asbl	Au moins 2 aménagements dans les 10 ans

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Aménagement de la plaine de jeux d'Odon Pierard après les inondations
LOT 1	Aménagement des entrées de village Aménagement du cœur de village de Bilstain Aménagement de la salle d'Hèvremont en maison de village
LOT 2	Création d'espaces de convivialité sur les berges de la Vesdre – 3 sites Création d'un pumptrack
LOT 3	Création d'une maison de village à Goé Création d'une maison multiservices dites « de la transition »



Objectif « mobilité »

Augmenter la part des déplacements durables

La mobilité reste globalement un point faible du territoire malgré la présence de la gare et la proximité des autoroutes qui rend les pôles voisins particulièrement accessibles. La ruralité du territoire et la crise énergétique accentuent les difficultés à se déplacer, surtout sans voiture individuelle. Le manque global de sécurité routière envers les usagers faibles (vitesse, charroi lié au zoning et à la carrière, transit intercommunal), l'offre limitée du TEC et le manque de valorisation du potentiel de sentiers pour les déplacements quotidiens accentuent cette faiblesse. Il faut donc tout mettre en œuvre pour modifier la manière de se déplacer des Limbourgeois.

… en diminuant le trafic des véhicules au niveau de la commune, notamment celui lié au transit intercommunal

L'accessibilité de la commune n'est pas la même selon les besoins en transport pour le travail, l'école, certains services et surtout si on habite au centre de Dolhain ou dans les autres quartiers et villages. Le transit intercommunal est vivement ressenti au regard de l'autosolisme, de l'impact sur la qualité des infrastructures comme la qualité de vie des riverains, et du sentiment d'insécurité routière. L'offre du TEC, satisfaisante à Dolhain, est restreinte dans les villages avec peu de passages ; sa fréquence suit presque exclusivement le calendrier et les horaires scolaires. Elle est actuellement lacunaire et difficilement améliorable. La gare est peu desservie ce qui induit une faible fréquentation. En termes de transport à la carte, les Limbourgeois ne peuvent compter que sur le minibus communal. Il s'agit donc d'essayer de développer toutes les alternatives possibles à la voiture.

Dans l'ensemble, le sentiment d'insécurité routière reste préoccupant dans les villages et au niveau de nombreux « points noirs ». En particulier le charroi lié à la carrière au centre de Dolhain et le charroi lié aux zonings à Bilstain et Goé sont problématiques également pour la santé, les équipements, l'environnement, la convivialité… Cette particularité est donc à prendre en compte.

… en développant un réseau de mobilité douce utilitaire, quotidien, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines

En lien avec le projet transcommunal de Vesdrienne passant par Dolhain, qui permettra les liaisons est-ouest avec les communes et les pôles voisins, il s'agit de développer la mobilité cyclo-piétonne à l'échelle du territoire communal. L'enjeu est de relier Dolhain (et ses services et équipements) à tous les autres villages et quartiers. Des sentiers balisés existent, essentiellement pour le tourisme, mais il y a un manque de synergie, de continuité et de signalétique pour une utilisation quotidienne. Vu les effets positifs sur les consommations d'énergie, la santé, la valorisation de la nature, la cohésion sociale intervillageoise… et le potentiel du réseau existant, les aménagements et la valorisation de ce réseau représentent un enjeu majeur de cette mobilité active.

Effets multiplicateurs attendus

- Amélioration du sentiment de sécurité dans les villages
- Amélioration de la convivialité dans les cœurs de village
- Réduction des émissions de CO_2
- Développement des atouts touristiques

Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

- SDC

Assurer des moyens de communication sécures : organiser les moyens de déplacements de manière à permettre davantage de mobilité au plus grand nombre, notamment encourager la marche à pied et l'usage du vélo et améliorer le fonctionnement des transports en commun

- PST

Structurer la mobilité à Limbourg pour tous les usagers : poursuivre la rénovation et l'aménagement des voiries communales, continuer à solliciter les investissements du SPW sur les voiries régionales, améliorer la quiétude des riverains et des automobilistes durant les chantiers, établir un plan de jalonnement adapté pour tous les véhicules qui traversent nos villages et développer les infrastructures, assurer un meilleur suivi des travaux et des ouvertures de voiries, planifier un entretien régulier des voiries, améliorer l'offre d'espaces de stationnement
Assurer la sécurité des Limbourgeoises et des Limbourgeois : améliorer la sécurité routière
Restauration de voiries et mobilité douce via la Vesdrienne

- LEM

Des pôles gares constituent des lieux d'intensité avec une programmation adaptée aux situations urbaines (habitat, hébergement, mobilité, tourisme, services…)
Une stratégie de rabattement des réseaux TEC et RAVeLs sur les pôles structurants du territoire ; un maillage du réseau RAVeL à compléter vers les plateaux

- GAL

Pour un territoire conscient de son paysage et de ses atouts pour des mobilités alternatives et interreliées

- Synergie avec les plans wallons

Plan de relance : « mobilité » abordée par la déclaration de politique régionale
Plan Air Climat Energie
Stratégie régionale de mobilité des personnes (notamment l'action « connecter les territoires ruraux au réseau intégré », le pilier « doubler l'offre de solutions de mobilité ») et de mobilité des marchandises (notamment l'action « optimiser la circulation des marchandises en ville »)
Plan Wallonie cyclable 2030 : 4 volets (assurer la gouvernance, rouler et stationner en sécurité, offrir des services, communiquer et sensibiliser) et 19 mesures (notamment « définir des réseaux cyclables wallon utilitaires et récréatifs », « offrir un stationnement vélo répondant aux différents besoins »)
Plan de sortie de la pauvreté : le contexte prenant en compte spécifiquement les inondations de juillet 2021 et la thématique de la mobilité est abordée

SDT : Axe 1 : Soutenabilité et adaptabilité
SA4 Soutenir les modes de transport plus durables adaptés aux spécificités territoriales et au potentiel de demande

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre d'accidents par année	IWEPS Zone de police	Rester sous les 10 accidents par an (7 en 2020)
Nombre d'actions en faveur d'une mobilité alternative	Administration communale	Au moins 1 action par an
Tronçons cyclo-piétons aménagés sur la commune (trottoirs, pistes cyclables et autres sentiers…)	Administration communale	Au bout des 10 ans, au moins une liaison pour chacun des 5 villages principaux est aménagée

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 1	Mise en valeur des sentiers en vue de la création d'un réseau de liaisons piétonnières intra et inter-villages Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal - liaison entre Goé et Hèvremont Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal - liaison entre le centre du village de Goé, la rue Vesdray et Corman
LOT 2	Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal - liaison entre Hèvremont et Limbourg-Haut Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal - liaison entre la gare de Dolhain et Limbourg-Haut
LOT 3	Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal - liaison entre la gare de Dolhain et les Plenesses Encouragement de l'usage du vélo, notamment électrique Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal - liaison entre la gare de Dolhain et le village de Bilstain



Objectif « logement, aménagement du territoire et patrimoine »

(Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement

À la suite des inondations, c'est tout l'aménagement du territoire qui nécessite d'être repensé et en particulier la réorganisation des habitations au sein des villages les plus touchés, Dolhain en premier lieu. La ville peut s'appuyer sur les différentes études supra communales (dont certaines sont encore en cours).

… en répondant aux besoins en logements spécifiques des Limbourgeois, tout en s'intégrant dans la « Stratégie résiliente de la vallée de la Vesdre »

À la suite des inondations qui les ont détruits en grande partie, les besoins en logements spécifiques ou non, sont particulièrement importants. La réflexion de reconstruction en quartier durable prend en compte tant les aspects environnementaux que ceux de mixité sociale. Il ne s'agit pas de refaire à l'identique mais de tenir compte de l'ensemble des problèmes de logements de la population : celle au pouvoir d'achat moindre (jeunes commençant la vie active, nouveaux retraités…) mais aussi les jeunes primo acquérants. De même, il s'agit de redistribuer géographiquement les logements publics.

… en rénovant et en entretenant le bâti en général tout en valorisant le patrimoine industriel et le petit patrimoine en particulier

Le patrimoine est très riche et diversifié, il s'agit de le mettre en valeur, au-delà de Limbourg-Haut. Le patrimoine bâti en général et le petit patrimoine en particulier sont importants et reconnus comme en témoigne l'inventaire du patrimoine culturel immobilier. Il est important de préserver certaines constructions qui se détériorent (l'âge du bâti est particulièrement élevé) et qui nécessitent des rénovations respectueuses.

Il s'agit également de tenir compte des 11 ensembles bâtis distincts identifiés sur le territoire qui sont caractéristiques du Pays de Herve ou du Condroz, urbain ou rural. En effet, le territoire se situe à la limite de régions différentes, ayant une histoire propre, notamment économique, ce qui en fait une commune originale. Cela participe évidemment à une plus-value tant pour les villageois que pour les touristes.

Effets multiplicateurs attendus

- Préservation du patrimoine
- Maintien de la convivialité du centre-ville
- Augmentation de l'attractivité du territoire
- Amélioration des conditions de vie
- Maintien et meilleure intégration de la mixité sociale

Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

- SDC

Promouvoir un développement contrôlé de Limbourg : accueillir une population diversifiée, prioriser l'urbanisation
Valoriser le centre de Dolhain : affirmer Dolhain comme le centre attractif de l'entité, favoriser la mixité des fonctions

- PST

Patrimoine : église Saint-Georges

- LEM

Des pôles gares constituent des lieux d'intensité avec une programmation adaptée aux situations urbaines (habitat, hébergement, mobilité, tourisme, services…)
Le renouveau de l'héritage industriel se traduit en éco-quartiers exemplaire intégrant les enjeux de l'eau (gestion, traitement, rétention…) et de la construction durable

- GAL

Pas de synergie

- Synergie avec les plans wallons

Plan de relance : « logement » et « patrimoine » abordés par la déclaration de politique régionale
Plan horizon proximité : axe aménagement du territoire
Plan de sortie de la pauvreté : le contexte prenant en compte spécifiquement les inondations de juillet 2021 et la thématique du logement est abordée

SDT : Axe 1 : Soutenabilité et adaptabilité
SA2 Rencontrer les besoins actuels et futurs en logements accessibles et adaptés aux évolutions socio-démographiques, énergétiques et climatiques
SA6 Valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers et les préserver des pressions directes et indirectes de l'urbanisation
Cependant, le Conseil communal (26/06/2023) précise que :
« Les spécificités des communes rurales ne sont pas abordées dans le document notamment au niveau patrimonial : les densités d'occupation importantes annoncées par le SDT ne tiennent absolument pas compte du type d'urbanisation induite, de la préservation des typologies existantes et du patrimoine bâti, source de richesse pour le territoire local ;
Les enjeux des zones villageoises ne sont pas abordés ;
Les axes principaux de développement proposés posent question et ceux-ci vont régir les enjeux politiques supérieurs ;
La définition des densités par parcelle n'est pas claire afin de pouvoir « encadrer » le développement. »

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de nouveaux logements communaux adaptés à certains publics cibles (aîné, jeunes, PMR...)	Administration communale	Au moins 2 projets dans les 10 ans
Nombre d'actions de valorisation en faveur du patrimoine bâti local	Administration communale asbl	Au moins 1 action par an

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Rénovation de la Place Saint-Georges
LOT 1	Acquisition et création d'espaces de convivialité vers Limbourg-Haut
LOT 2	Mise en place d'un programme d'actions de valorisation du patrimoine local Création de logements « tremplins »
LOT 3	Aménagement de logements communaux familiaux



Objectif « environnement »

Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes

De manière générale, les récentes crises sanitaires et énergétiques incitent chaque citoyen à réfléchir à sa résilience environnementale et son impact sur le climat. Les inondations de juillet 2021 obligent presque chaque Limbourgeois à en tenir compte.

… en préservant, renforçant et sensibilisant à la nature sous toutes ses formes et à toutes les échelles

Différents acteurs et outils de protection, de gestion ou de valorisation de la nature existent sur la commune... Mais leurs actions semblent parfois dispersées. De même, si certains habitants sont sensibilisés à la biodiversité, d'autres le sont moins et certaines atteintes à l'environnement existent. La biodiversité semble fragile face aux nuisances anthropiques (urbanisation, trafic routier, déchets…). La quantité annuelle de déchets collectés par habitant est en augmentation et la propreté au sein des villages est comme partout ailleurs, problématique avec la présence de déchets, voire de dépôts entre les villages et le long des voiries y compris des sentiers de promenade.

Les paysages représentent une qualité reconnue sur le territoire communal : le bocage et les vergers du Pays de Herve d'une part, les forêts ardennaises d'autre part. La richesse de la nature et de ses paysages est un véritable atout aux retombées multiples, tant au niveau local (cadre de vie des habitants), que régional (attraits touristiques), voire international (« poumon vert » de l'Euregio).

Le réseau hydrographique ne présente pas une bonne qualité et les pressions (humaines) risquent de s'accentuer. Les (micro) zones humides disparaissent, les rivières ne sont pas valorisées et les inondations ont été accentuées par différents facteurs locaux ou non (climat, imperméabilisation des sols…). Il est donc indispensable d'agir sur l'élément « eau » de l'environnement car cela entrainera des bénéfices multiples.

… en développant des projets participatifs de production d'énergie renouvelable

Enfin, les aspects énergétiques permettent à tout citoyen de s'impliquer dans la protection du climat et de l'environnement de manière générale. Dans le contexte de crises actuel, les prix de l'énergie obligent chaque citoyen à optimiser sa gestion de l'énergie. Bien que la thématique énergétique relève d'abord d'investissements individuels, l'aspect de production peut bénéficier d'opportunités actuelles collectives.

Sur le territoire, la consommation d'énergie par habitant diminue mais reste caractéristique des contraintes de la ruralité. La production d'énergie renouvelable quant à elle est relativement faible. Au niveau communal, l'engagement à travers la Convention des Maires se concrétise par la mise en place d'un PAEDC. L'objectif est bien de permettre à tous de diminuer son empreinte énergétique.

Effets multiplicateurs attendus

- Préservation des ressources non renouvelables
- Contribution aux objectifs environnementaux fixés à un niveau supérieur (diminution de l'empreinte carbone, amélioration de la qualité des eaux, réduction de l'usage des énergies fossiles…)
- Amélioration du cadre de vie des habitants
- Amélioration de la santé des habitants
- Changements de comportement des habitants

Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

- SDC

Pas de synergie

- PST

Transformer Limbourg en commune durable, respectueuse de l'environnement : développer une véritable politique de transition écologique, organiser et garantir la propreté ainsi que la salubrité publique
Service travaux : améliorer le tri des déchets

- LEM

La Vesdrienne constitue le levier pour la reconquête du lit majeur de la rivière et pour le renforcement du pôle urbain de Verviers sur la thématique de l'eau
Le renouveau de l'héritage industriel se traduit en éco-quartiers exemplaire intégrant les enjeux de l'eau (gestion, traitement, rétention…) et de la construction durable

- GAL

Pour des éléments et paysages naturels fonctionnels
Pour un territoire conscient de son paysage…
Pour une production et consommation d'énergie optimales, basées sur les atouts du territoire

- Synergie avec les plans wallons

Plan de relance : « énergie », « nature et biodiversité » et « environnement » abordés par la déclaration de politique régionale ; assurer la soutenabilité environnementale selon Get up Wallonia
Plan Air Climat Energie à l'horizon 2030 : 5 objectifs (décarbonation, efficacité énergétique, marché de l'énergie, recherche, innovation et compétitivité, et relatifs à la qualité de l'air)
Plan environnement-santé : « répondre aux enjeux de santé liés à l'environnement »
Plan des déchets-ressources : cadre, prévention, gestion des déchets ménagers, gestion des déchets industriels, gestion de la propreté publique, impacts
Stratégie wallonne du développement durable (n°3) avec notamment « améliorer la résilience de la Wallonie face aux risques environnementaux »

SDT : Axe 1 : Soutenabilité et adaptabilité
SA2 Rencontrer les besoins actuels et futurs en logements accessibles et adaptés aux évolutions socio-démographiques, énergétiques et climatiques
SA5 Réduire la vulnérabilité du territoire et de ses habitants aux risques naturels et technologiques et à l'exposition aux nuisances anthropiques
SA6 Valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers et les préserver des pressions directes et indirectes de l'urbanisation

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Consommation finale d'énergie sur la commune	IWEPS	Diminution dans les 5 ans
Nombre d'informations/de sensibilisations dispensées à la population sur le thème de la nature	Media communal (qui relaye les initiatives)	Au moins 2 informations/sensibilisations par an

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Projets « BiodiverCité » Recensement des mares du territoire
LOT 1	Inventaire des richesses naturelles et, valorisation et sensibilisation à la biodiversité
LOT 2	Développement des communautés d'énergies renouvelables



Objectif « économie »

Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages

Malgré certaines structures et équipements en faveur de l'économie, le nombre de postes de travail présent sur le territoire est trop faible pour proposer un emploi à toute la population active. Il s'agit donc de soutenir par tous les moyens, l'économie locale.

… en favorisant la pérennisation et/ou l'implantation d'entreprises pourvoyeuses d'emploi, diversifiées et non délocalisables

Le zoning de Goé et les entreprises et commerces de Dolhain sont les moteurs de l'économie locale. Mais ils ont insuffisants à fournir tout l'emploi nécessaire aux Limbourgeois. L'objectif est donc de soutenir les établissements existants afin qu'ils perdurent voire se développent sur le territoire ; et de favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

L'identité économique locale repose également sur son agriculture - en lien avec le Pays de Herve - et son tourisme - avec le village de Limbourg-Haut comme principale attraction. Il s'agit donc de préserver ces 2 secteurs plus dépendants des décisions supra communales mais non délocalisables.

… en soutenant les agriculteurs et la diversification agricole

L'agriculture est encore représentative de l'économie et du territoire mais comme partout, le nombre d'exploitations et d'agriculteurs est en diminution. Couplée aux difficultés générales faisant souffrir tout le secteur, l'objectif cherche à conserver une (forte) présence agricole sur le territoire communal. L'élevage laitier traditionnel est bien ancré, l'agriculture biologique aussi et certaines initiatives (de transformation, de maraichage et de circuits courts par exemple) se développent. Ce sont autant d'atouts à faire connaitre et à soutenir pour préserver l'agriculture locale.

… en consolidant l'identité touristique reconnue tout en préservant la convivialité, tant à Limbourg-Haut que dans le reste de la commune

Il s'agit de promouvoir les nombreux atouts du territoire, en plus de Limbourg-Haut : les sentiers diversifiés et les paysages, le patrimoine, les événements culturels et sportifs… L'enjeu est de continuer à développer cet atout économique en équilibre avec la vie locale quotidienne et le respect des habitants. Enfin, il s'agit de s'inscrire dans l'offre touristique supracommunale tout en conservant ses spécificités.

Effets multiplicateurs attendus

- Diminution de la pauvreté dans la commune
- Augmentation de l'attractivité de la commune
- Amélioration des conditions de vie des habitants
- Maintien de la qualité paysagère et des intérêts touristiques

Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

- SDC

Pas de synergie

- PST

Inscrire Limbourg sur la voie de la prospérité : développer les infrastructures nécessaires au développement économique, devenir un appui pour les investisseurs et l'emploi
Tourisme : création d'une aire de motor-home

- LEM

Des pôles gares constituent des lieux d'intensité avec une programmation adaptée aux situations urbaines (habitat, hébergement, mobilité, tourisme, services…)
Des offres combinées train + vélo + hébergements touristiques sont proposées ; la Vesdrienne s'inscrit dans les parcours « santé bien-être » en articulation avec le réseau provincial existant et futur (réseau des Lacs, Parc des Hautes Fagnes-Eifel, vallées de l'Ourthe et de l'Amblève…)

- GAL

Pour une économie collaborative, créatrice d'emplois nouveaux et génératrice de sens et de valeurs pour tous les talents du territoire »
Pour des systèmes agricoles locaux vivants, résilients et autonomes »
Pour un tourisme doux et un patrimoine viaire fonctionnel

- Synergie avec les plans wallons

Plan de relance : « économie circulaire » et « agriculture » abordés par la déclaration de politique régionale ; amplifier le développement économique selon Get up Wallonia
Plan Horizon Proximité : économie, numérique, formation, tourisme
Circular Wallonia : notamment « demande et consommation de biens et services circulaires » et « mettre en capacité les consommateurs »
Manger demain : alimentation durable dans les cantines et Food wallonia proposant 6 objectifs stratégiques, notamment « garantir la disponibilité et l'accès de tous à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable »

SDT : Axe 2 : Attractivité et innovation
AI4 Faire des atouts du territoire un levier de développement touristique
Cependant, le Conseil communal (26/06/2023) précise que :
« La dynamique commerciale et les circuits courts doivent faire l'objet d'une analyse fine en fonction des dynamiques en place et non sur base d'un système de localisation géographique « arithmétique » afin que des mesures adéquates soient prises pour pouvoir gérer les implantations commerciales qui font souvent l'objet d'un permis uniquement parce qu'elles nécessitent une enseigne ;
Les axes principaux de développement proposés posent question et ceux-ci vont régir les enjeux politiques supérieurs ; »

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Ratio d'emploi intérieur	IWEPS	En augmentation (47,4% en 2020) dans les 10 ans
Nombre d'exploitations agricoles	SPW agriculture	Égal ou supérieur à 26 (26 en 2021) dans les 10 ans

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Création d'un Espace Public Numérique Organisation d'un Dimanche des Créateurs et Producteurs Limbourgeois
LOT 3	Création d'un espace de co-working au Kursaal Création d'un atelier rural

C Tableau général des indicateurs

		Indicateurs	Sources	Cibles
Objectif « convivialité »	**Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines**	Nombre de locaux partagés par plusieurs asbl et/ou événements	Administration communale asbl	Au moins 4 locaux chaque année
		Aménagement d'un lieu de convivialité extérieur	Administration communale	Au moins 3 aménagements dans les 10 ans
		Aménagement d'un lieu de convivialité intérieur	Administration communale asbl	Au moins 2 aménagements dans les 10 ans
Objectif « mobilité »	**Augmenter la part des déplacements durables**	Nombre d'accidents par année	IWEPS Zone de police	Rester sous les 10 accidents par an (7 en 2020)
		Nombre d'actions en faveur d'une mobilité alternative	Administration communale	au moins 1 action par an
		Tronçons cyclo-piétons aménagés sur la commune (trottoirs, pistes cyclables et autres sentiers…)	Administration communale	Au bout des 10 ans, au moins une liaison pour chacun des 5 villages principaux est aménagée
Objectif « logement, aménagement du territoire, patrimoine »	**(Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement**	Nombre de nouveaux logements communaux adaptés à certains publics cibles (aîné, jeunes, PMR...)	Administration communale	Au moins 2 projets dans les 10 ans
		Nombre d'actions de valorisation en faveur du patrimoine bâti local	Administration communale asbl	Au moins 1 action par an
Objectif « environnement »	**Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes**	Consommation finale d'énergie sur la commune	IWEPS	Diminution dans les 5 ans
		Nombre d'informations/de sensibilisations dispensées à la population sur le thème de la nature	Media communal (qui relaye les initiatives)	Au moins 2 informations /sensibilisations par an
Objectif « économie »	**Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages**	Ratio d'emploi intérieur	IWEPS	En augmentation (47,4% en 2020) dans les 10 ans
		Nombre d'exploitations agricoles	SPW agriculture	Égal ou supérieur à 26 (26 en 2021) dans les 10 ans